

Les services techniques



Garant du bon état d'entretien du patrimoine communal, les services techniques de Saint-Jean œuvrent au quotidien pour les nombreux usagers de ces espaces.

Cette délégation a été confiée à Gérard Galonier, adjoint au maire et à Gérard Massat, conseiller délégué à la voirie et aux espaces verts. Le service est composé de 31 agents municipaux sous la responsabilité de Sandrine Mélou, directrice du service.



L'équipe des services techniques accompagnée des élus M. Galonier et M. Massat.

Le lien avec la métropole

Ce service a évolué depuis janvier 2011, date à laquelle Saint-Jean a rejoint Toulouse Métropole. En effet, certaines compétences jusqu'alors exercées par la commune ont été transférées à l'intercommunalité.

Il s'agit principalement de :

- l'entretien de la voirie,
- la propreté des espaces publics,
- l'eau et l'assainissement,
- les déchets.

Pour autant, le service est en lien permanent avec la métropole pour la programmation et le suivi de leurs interventions sur le territoire communal.



Les espaces verts et la propreté des espaces municipaux

Trois secteurs ont été définis sur la commune. Chacune des équipes gère la propreté des équipements communaux ainsi que l'entretien des espaces verts : tonte, élagage, désherbage, fleurissement...

Les différents espaces verts sont définis selon une classification de gestion différenciée afin d'adapter l'entretien au type d'espace : naturel, soigné, etc. Ce service a obtenu, en 2015, la 1^{ère} feuille de la charte d'entretien des espaces verts. Celle-ci confirme la volonté de la municipalité de limiter notamment l'utilisation de produits phytosanitaires et de gérer de façon raisonnée les différents espaces.

Ces équipes gèrent aussi :

- les cimetières : l'entretien des espaces verts et des allées
- les terrains de sport : la tonte, le traçage
- la lutte contre les nuisibles : taupes, ragondins, pigeons, frelons asiatiques, chenilles processionnaires
- la mécanique de tout le parc véhicules et du matériel.

QUELQUES CHIFFRES DE 2015

- 2 000 fleurs plantées
- 1 400 bulbes
- 31 arbres plantés
- 31 véhicules roulants
- et 14 machines-outils

L'entretien et la maintenance des bâtiments

La régie bâtiments / festivités

Les agents municipaux de ce service réalisent tous les petits travaux d'entretien du patrimoine bâti. Qu'il s'agisse de réparations ou de petits aménagements, tous les corps d'états sont représentés. Cette équipe, composée d'un chef d'équipe et de 11 agents met aussi en place les installations lors des diverses manifestations municipales : barnums, chaises, tables, etc. Actuellement, l'accent est mis sur les économies d'énergie : en électricité notamment où les ampoules classiques sont progressivement remplacées par des appareillages à leds. En 2014, l'ensemble des éclairages du dojo a été rénové. Entre 2013 et 2015, la consommation électrique de ce bâtiment est passée de 12 000 kWh à 7 500 kWh soit une économie de 37%. En plus de la régie bâtiments festivités, un agent est responsable du suivi des travaux réalisés par les entreprises extérieures qui interviennent sur les chantiers de plus grande envergure.



Les autres pôles du service

- Le pôle Sport : à la fois garant du bon entretien des équipements sportifs et interlocuteur privilégié des associations sportives, il se compose d'un agent.
- Le magasin : deux agents passent toutes les commandes nécessaires à la réalisation des travaux et gèrent un stock d'environ 1 700 références. Chaque année, ce sont près de 1 000 commandes de fournitures qui sont passées.
- Le pôle administratif : prend en charge la rédaction des courriers, des marchés, des arrêtés de police et tout autre document nécessaire au bon fonctionnement du service.

La sécurité et la prévention

En tant que propriétaire et exploitant de bâtiments mis à la disposition du public, la commune doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers. Un agent du service gère l'ensemble de ce volet qui comprend non seulement les installations techniques des bâtiments mais aussi la protection des agents et la conformité des matériels mis à disposition.

QUELQUES CHIFFRES DE 2015

- 32 bâtiments communaux
- 2 850 bons d'interventions ont été traités dont 300 à 400 interventions dans chaque école

QUELQUES CHIFFRES DE 2015

- 154 arrêtés de circulations
- 81 autorisations d'occupation du domaine public
- 500 courriers envoyés
- 39 marchés publics préparés